Conjoncture en Poitou-Charentes : un premier trimestre légèrement dégradé et un second qui pourrait être plus favorable, sans réelle visibilité au-delà

mardi 16 avril 2013, par lpe

La dernière note de conjoncture de la Banque de France, à mars 2013, construite sur la base d'une enquête réalisée auprès d'un panel de chefs d'entreprise de la région fait ressortir les points suivants :

- dans l'industrie, qui représente 19,3% des effectifs salariés de la région (source ACOSS, URSSAF au 31/12/2011), le volume de la production fléchit sous l'effet d'une dégradation des fabrications dans les secteurs des équipements électriques et électroniques, du matériel de transport et des autres produits industriels.
Dans le secteur des industries agro-alimentaires, les indicateurs évoluent favorablement.
L'activité industrielle devrait se redresser au cours des prochaines semaines.

- dans les services marchands (40,3% des effectifs salariés dans la région - chiffres ACOSS, URSSAF au 31/12/2011), de façon plus prononcée qu'en février, l'activité est en recul et la demande s'érode. Les tarifs sont inchangés et les trésoreries tout juste correctes.
Les prévisions d'activité sont toutefois mieux orientées pour les mois à venir.

- dans le BTP, qui représente 9,8% des effectifs salariés dans la région, l'activité apparaît stable au premier trimestre. L'amélioration observée dans le gros oeuvre compense tout juste le ralentissement constaté dans le second oeuvre et les travaux publics. Toutefois, les prix sont tirés et les marges étroites ; de plus, les carnets de commandes n'ont pas assez de consistance. Les effectifs sont maintenus. Un renforcement de l'activité est attendu au cours du second trimestre, au-delà, les prévisions sont incertaines.

- dans le commerce de gros, l'activité est en recul, tout comme le trimestre précédent. Toutefois, les perspectives sont plutôt favorables grâce à des carnets de commandes corrects. Les prix d'achat ont été majorés, tandis que les tarifs à la vente sont restés stables.

Consulter l'intégralité de la note de la Banque de France : cliquez ici